
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 30 août 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 1493

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 août 2017, en y retirant les articles 12.001 à 12.004, 20.006, 20.008 et 20.011.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 1494

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 1495

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 28 juin 2017

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 1496

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 5 juillet 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE17 1497

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 2 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE17 1498

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 9 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE17 1499

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE17 1500

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser la prolongation jusqu'au 30 avril 2018, des contrats (CE15 1998) octroyés :

- à 178001 Canada inc./Groupe Nicky pour la fourniture de services de déneigement du Complexe sportif Claude-Robillard, de l'aréna Michel-Normandin, du Stade de soccer de Montréal et du Taz, pour une somme maximale de 108 996,30 \$, taxes incluses;
- aux Entreprises Daniel Robert inc. pour la fourniture de services de déneigement à l'aréna Maurice-Richard, pour une somme maximale de 15 959,68 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1171543001

CE17 1501

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder à Exterminapro inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de 48 mois, le contrat pour la fourniture d'un service d'extermination au Biodôme, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 150 111,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16057 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1175034006

CE17 1502

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Globocam Montréal inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux camions avec système de levage à crochet de conteneurs et de plates-formes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 587 361,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16026 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1176859008

CE17 1503

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure trois ententes-cadres d'une durée de 48 mois, pour la fourniture de pièces électriques et électroniques pour l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville ;
- 2 - d'accorder à la firme UAP inc., plus bas soumissionnaire conforme pour les groupes 1, 2 & 4, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15251 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;

| | |
|--------------------------|--------------|
| Article 1 Cole Herse | 32 089,73 \$ |
| Article 2 Fédéral Signal | 90 547,24 \$ |
| Article 4 Trucklite | 76 678,44 \$ |

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service du matériel roulant et des ateliers et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 48 mois pour la fourniture de pièces électriques et électroniques pour l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville ;
- 2 - d'accorder à la firme UAP inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 3, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15251 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;

| | |
|-----------------|-----------------|
| Article 3 Grote | 1 323 414,03 \$ |
|-----------------|-----------------|

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service du matériel roulant et des ateliers et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1171541001

CE17 1504

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'option de prolongation de 12 mois prévue au contrat pour la fourniture et le transport de conteneurs de matières résiduelles de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour une somme maximale de 44 789,48 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Transport Mélimax inc. (CE15 0952), majorant ainsi le montant total du contrat de 113 673,48 \$, à 158 462,96 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1174730002

CE17 1505

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Gestion des communications DATA Corp., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour une période de 60 mois, le contrat pour la fourniture de constats d'infraction sur papier standard pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 403 604,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15929 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1172748004

CE17 1506

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à E2R inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'agrandissement du stationnement ouest de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 491 133,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17021-168248-C;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1177526028

CE17 1507

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention de donation d'une collection de ressources documentaires en biologie végétale, de notices biographiques et d'étagères de l'Université de Montréal à la Ville, pour la bibliothèque du Jardin botanique de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet d'entente de services entre la Ville et l'Université de Montréal pour faciliter l'accès aux collections des bibliothèques de l'Université et du Jardin botanique à leurs usagers respectifs.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1173815002

CE17 1508

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à Parole d'excluEs pour le projet Mobilisation citoyenne par le logement communautaire, pour l'année 2017, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2018);
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1173220004

CE17 1509

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Pépinière Jardin 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture, la plantation, l'entretien et l'arrosage de 259 arbres dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour une période de trois ans (2017-2019), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 299 142,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16155 et au tableau de prix joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1171698005

CE17 1510

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 12 500 \$ à Foyer pour femmes autochtones de Montréal afin d'assurer les frais reliés à la coordination du Réseau pour la Stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal, pour la période se terminant le 31 mars 2018, à même le budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1170706005

CE17 1511

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 10 000 \$, pour l'année 2017, à la Table de concertation des aîné-e-s de l'Île de Montréal pour la réalisation du projet « Bulletins - Pour une ville amie des aînés » à même le budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1170706004

CE17 1512

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 975 000 \$ à la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) pour la plantation d'arbres, dans le cadre du projet de Plan d'action canopée de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1177755001

CE17 1513

Il est

RÉSOLU :

de fixer les dates limites au plus tard le 24 novembre 2017, pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville de leur budget de fonctionnement 2018, et au plus tard le 1^{er} décembre 2017, pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville de leur Programme triennal d'immobilisations 2018-2020.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1173843004

CE17 1514

Vu la résolution CA17 26 0243 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en date du 7 août 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 637 668,53 \$, taxes incluses, pour le contrat des travaux de réfection d'enveloppe et divers travaux au centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme, situé au 5350, rue Lafond, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, accordé à Trempro Construction inc. (CA17 26 0243), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1171035010

CE17 1515

Il est

RÉSOLU :

de permettre à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) de recevoir des montants totalisant 41 318 \$ pour couvrir certains frais dans le cadre de l'organisation de la Conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative, tenue à Montréal du 16 au 19 juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1171079009

CE17 1516

Vu la résolution CA17 27 0280 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve en date du 14 août 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 32 000 \$, soit une somme de 4 000 \$ en provenance des arrondissements participants au contrat de service de gestion des réservations des terrains à l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve pour l'année 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1173304002

CE17 1517

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif à l'avis du Conseil des Montréalaises intitulé « La conciliation famille-travail : un défi de taille pour les élu.es de Montréal, recherche exploratoire et avis ».

Adopté à l'unanimité.

30.005 1173430011

CE17 1518

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 15-082) l'ordonnance no 6 jointe au présent dossier décisionnel afin de désigner le secteur « SDC Hochelaga–Maisonneuve » aux fins de l'application dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1171179005

CE17 1519

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Forsyth, entre la 17^e Avenue et la 18^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Tremble, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1176914001

CE17 1520

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la réponse transmise par le greffier de la Ville, le 15 août 2017, sur l'irrecevabilité d'un projet de pétition demandant une consultation publique sur les contenants en polystyrène, conformément à l'article 9 de l'annexe B du *Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative* (05-056).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1173599003

Levée de la séance à 8 h 54

70.001

Les résolutions CE17 1493 à CE17 1520 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville